



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 25

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2022-40  
Conseil Municipal 18 Mai 2022

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION** : 12 MAI 2022

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGÉ – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FREON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – JP DESLIAS – J.F. CESSAC – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. RAYNAUD – P. BERTON – C. RAFIN – S. BUTET – J. MARTINEAU – P. MAURY

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

**SECRETAIRE de SÉANCE** : C. RAFIN

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 – INFORMATION**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT le Débat d'Orientations Budgétaires acté par la délibération n° 2022-8 du Conseil Municipal du 16 février 2022,

Considérant la délibération n° 2022-22 du 23 mars 2022 relative au vote du budget primitif 2022 de la commune,

CONSIDÉRANT que, lors de la transmission du flux dématérialisé du budget primitif 2022 au Service de Gestion Comptable de Cognac, une anomalie bloquante non-forçable n'a pas permis la prise en charge de ce budget par le comptable public,

Considérant l'inscription sur le budget primitif d'une cession aux articles 6761, 192 et 775 au lieu et place du chapitre 024 selon la maquette budgétaire M14, les articles 6761, 192 et 775 n'apparaissant que sur le compte administratif,

CONSIDÉRANT les échanges entre la Sous-Préfecture de Cognac et le Service de Gestion Comptable de Cognac aboutissant aux points suivants :

- Réalisation de mouvements de crédits : transfert de 2 300 € du compte 192 chapitre 040 vers le chapitre 024 en recettes d'investissement et suppression de 2 300 € en section de fonctionnement sur les comptes 6761 (dépenses) et 775 (recettes). Ces transferts auront pour effets que les sections et les opérations d'ordre restent équilibrées, et la section de fonctionnement verra une baisse de 2 300 € en dépenses et en recettes,
- Présentation de ces modifications à destination d'information au Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		MODIFICATIONS		TOTAL
Recettes de fonctionnement		Prévisions 2022	Prévisions 2022	Prévisions 2022
002	Excédent antérieur reporté	762 261,66 €		762 261,66 €
013	Atténuation de charges	9 400,00 €		9 400,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	2 940,45 €		2 940,45 €
70	Produits des services	247 200,00 €		247 200,00 €
73	Impôts et taxes	2 268 880,00 €		2 268 880,00 €
74	Dotations et participations	628 450,00 €		628 450,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

# AR Prefecture

016-211600903-20220518-2022\_40-DE  
 Reçu le 25/05/2022  
 Publié le 25/05/2022

75	Autres produits de gestion courante	188 318,20 €		188 318,20 €
76	Produits financiers	50,00 €		50,00 €
77	Produits exceptionnels	7 800,00 €	- 2 300,00 €	5 500,00 €
		<b>4 115 300,31 €</b>	<b>- 2 300,00 €</b>	<b>4 113 000,31 €</b>

Dépenses de fonctionnement		Prévisions 2022	Prévisions 2022	Prévisions 2022
023	Virement à la section d'investissement	864 764,81 €		864 764,81 €
011	Charges à caractère général	726 281,50 €		726 281,50 €
012	Charges du personnel	1 778 100,00 €		1 778 100,00 €
014	Atténuations de produits	234 963,00 €		234 963,00 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €		5 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	177 300,00 €	- 2 300,00 €	175 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	284 270,00 €		284 270,00 €
66	Charges financières	38 500,00 €		38 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €
68	Dotations aux provisions	1 121,00 €		1 121,00 €
		<b>4 115 300,31 €</b>	<b>- 2 300,00 €</b>	<b>4 113 000,31 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT		MODIFICATIONS		TOTAL
Recettes d'investissement		Prévisions 2022	Prévisions 2022	Prévisions 2022
021	Virement de la section de fonctionnement	864 764,81 €		864 764,81 €
001	Solde d'investissement reporté	- €		- €
024	Produits des cessions	75 000,00 €	2 300,00 €	77 300,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	177 300,00 €	- 2 300,00 €	175 000,00 €
1068	Affectation en réserve (1068)	- €		- €
10	Dotations, fonds divers	255 621,00 €		255 621,00 €
13	Subventions d'investissement	416 000,00 €		416 000,00 €
13	Restes à réaliser (y compris compte de tiers)	1 256 333,53 €		1 256 333,53 €
16	Emprunts à réaliser	2 172 000,00 €		2 172 000,00 €
204	Subvention d'équipement versée	- €		- €
23	Immobilisations en cours	- €		- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €		- €
		<b>5 217 019,34 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 217 019,34 €</b>

Dépenses d'investissement		Prévisions 2022	Prévisions 2022	Prévisions 2022
001	Solde d'investissement reporté	193 195,39 €		193 195,39 €
020	Dépenses imprévues	9 945,54 €		9 945,54 €
040	Opérations d'ordre entre section	2 940,45 €		2 940,45 €
13	Subventions d'investissements	- €		- €
16	Remboursements d'emprunts	161 000,00 €		161 000,00 €
2046	Attribution de compensation	102 847,00 €		102 847,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	- €		- €
	Restes à réaliser (y compris compte de tiers)	870 922,33 €		870 922,33 €
	<b>Investissements par opération :</b>			- €
100	Restaurants scolaires	832 674,00 €		832 674,00 €
98	Ecole maternelle	18 980,00 €		18 980,00 €
99	Ecole primaire	24 740,00 €		24 740,00 €
25	Enfance/Jeunesse/CMJ	25 250,00 €		25 250,00 €
114	Jardin public	9 350,00 €		9 350,00 €
473	Aménagements urbains	13 500,00 €		13 500,00 €
474	Aménagement du bourg	443 100,00 €		443 100,00 €
475	Opération pour compte de tiers	2 500,00 €		2 500,00 €
22	Affaires funéraires	1 100,00 €		1 100,00 €
13	Equipeement de la salle des fêtes	1 750,00 €		1 750,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

## AR Prefecture

016-211600903-20220518-2022\_40-DE

Reçu le 25/05/2022

Publié le 25/05/2022

471	Equipement de la Mairie	26 500,00 €		26 500,00 €
106	Acquisitions de terrains	1 000,00 €		1 000,00 €
109	Bâtiments et opérations divers	56 050,00 €		56 050,00 €
210	Voirie 2022	108 678,00 €		108 678,00 €
11	Signalisation	14 000,00 €		14 000,00 €
507	Matériels des services techniques	43 040,00 €		43 040,00 €
26	Sécurité	850,00 €		850,00 €
211	Bain des Dames	12 280,00 €		12 280,00 €
102	Aménagement de la Mairie et des Halles	12 200,00 €		12 200,00 €
441	Eglise	35 000,00 €		35 000,00 €
508	Réhabilitation du bâti du Plaineau	2 046 320,00 €		2 046 320,00 €
Lot	Les Hauts de Bichat	147 306,63 €		147 306,63 €
		<b>5 217 019,34 €</b>	- €	<b>5 217 019,34 €</b>

Cette information est soumise à l'appréciation des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, prend acte de ces modifications à apporter sur le budget primitif 2022 de la commune et autorise M le Maire à signer tous les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE